



## Déclaration liminaire du SE-Unsa - CAPD du 22 janvier 2019

---

*Madame la directrice académique,*

*Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD de l'Isère*

L'installation de cette CAPD réunie dans sa nouvelle composition nous place un mois et demi après le résultat des élections professionnelles de décembre 2018.

Le syndicalisme combattif et progressiste porté par le SE-Unsa et sa fédération enregistrent une nette progression en voix, que ce soit en comité technique, à la CAPN ou à la CAPD de l'Isère. Ainsi, le SE-Unsa, comme l'Unsa-Education, consolide sa 2ème place d'Organisation syndicale et entend, à nouveau, honorer la confiance de ses pairs durant quatre années.

Nous souhaitons inaugurer notre mandat par la réaffirmation des principes qui animent les élus SE-Unsa : le dialogue social, la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte bienveillante des besoins des personnels. Ceci au quotidien et dans l'ensemble des opérations de carrière traités dans les CAP.

Nous savons nos collègues attachés à ce que le contrôle paritaire de la gestion de leur carrière perdure. La participation en augmentation aux scrutins de décembre 2018 le confirme. Nous devrions donc demeurer confiants...

Pourtant et sans entrer dans les détails, un rapport concernant l'avenir du service public et de ses instances paritaires préoccupe l'Unsa ! Il s'agit de "Cap 2022" où l'on parle de fusion des CHS-CT et des CT et d'une révision des prérogatives des CAP !

A l'Unsa Education, comme au SE-Unsa, nous ne nous pouvons nous résoudre à un nouveau modèle de dialogue social qui se traduirait par une détérioration des droits des agents publics.

Vivons-nous les toutes dernières années du paritarisme ? Permettez-nous d'être en alerte lorsque l'on découvre un projet qui supprime toutes les compétences des CAP sur les actes de mobilité et de mutation et réduit le suivi des promotions. Il ne resterait plus aux Commissions paritaires que l'étude des demandes de recours des agents et à se prononcer sur les sanctions disciplinaires.

A l'encontre d'une évolution libérale et très déconcentrée de notre système éducatif, le SE-Unsa continuera de revendiquer une option plus humaine, qui lie l'individu et le collectif, au service de la réussite de chaque jeune et dans le respect des personnels. Une option qui améliore la formation, l'accompagnement de nos collègues dans le cadre d'une évolution du système éducatif. Une véritable gestion de ressources humaines de proximité, en sorte !

Pour finir sur des problématiques actuelles et locales, Madame la directrice académique,

Nous assistons à un certain flottement depuis le début d'année avec les reports d'instances et modifications de leur ordre du jour qui perturbent les délégués des personnels que nous sommes. Nous avons conscience que des retards et hésitations du côté de la rue de Grenelle rejaillissent sur les administrations locales mais nous demeurons demandeurs d'explications.

Le SE-Unsa a récemment interpellé notre ministre mais aussi vous-même, sur des sujets qui inquiètent et génèrent des tensions chez nos collègues comme les mutations, les évaluations nationales, ou encore l'inclusion scolaire se heurtant à un manque de moyens. Nous aspirons à des réponses ouvrant des perspectives favorables aux élèves et aux enseignants et redonnant confiance en notre institution.

*Nous vous remercions de votre écoute.*

*Les délégués des personnels du SE-Unsa de l'Isère*